

Le Cluster Beaujolais devient association

L'association « Cluster Beaujolais » a tenu le 24 septembre son assemblée générale constitutive.

Espace collaboratif de travail institué en septembre 2007 dans le cadre du Plan Bolio, le Cluster Beaujolais est devenu le 24 septembre dernier une association loi 1901. Une forme d'organisation souple et réactive, à même de porter les projets et de lever des fonds à l'image des pôles de compétitivité. Elle est constituée d'un collège « entreprises », d'un collège « formation-recherche » et d'un collège « institutionnels ». Par ailleurs, un collège « partenaires, associés et experts » est mis en place afin d'accueillir les structures ou les personnes physiques dont les compétences, les savoirs et les réseaux seront autant d'atouts pour la réalisation des actions.

Porté par la CCI de Villefranche et Inter Beaujolais sous l'autorité de Bernard Guérin, sous-préfet, le Cluster Beaujolais fédère des entreprises de secteurs d'activité différents qui mettent en commun leurs moyens et leurs savoirs pour gagner collectivement des parts de marché peu accessibles individuellement. Coopération et compétition sont les deux termes qui qualifient l'esprit dans lequel s'inscrivent les actions. L'obligation de résultat étant aussi une exigence défendue par les concepteurs. Il est ouvert aux entreprises souhaitant mettre en place des partenariats, prospecter de nouveaux marchés et qui placent l'innovation technique et organisationnelle au cœur de leur stratégie.

David Bessenay ■



Noël Comte est le président.

Le conseil d'administration a désigné le bureau suivant

- Président : Noël Comte (PDG de Sotradel Logistique).
- 1^{er} vice-président : Dominique Capart (président d'Inter Beaujolais).
- 2^{ème} vice-président : Jean-Baptiste Maisonneuve (directeur général des Autocars Maisonneuve).
- 3^{ème} vice-président : Michel Maître (directeur lycée de Bel-Air).
- Secrétaire : Chantal Pégaz (gérante du domaine du Baron de l'Ecluse).

■ Le Cluster Beaujolais en actions

Des actions ont été initiées en 2008-2009, elle seront poursuivies et consolidées dans les mois à venir :

- Accompagner le développement des filières jus de raisin et chanvre, notamment par la mise en relation de l'amont et de l'aval,
- porter des actions de promotion d'une offre touristique packagée en France et à l'international, par la réalisation de plaquettes, la présence sur des salons,
- organiser des rencontres inter-culturelles avec des professionnels du vin et du marketing,
- assurer une veille économique, stratégique et mercatique. Le Cluster Beaujolais souhaite aussi élargir ses champs d'actions,
- organiser et structurer l'intelligence économique au service des membres du Cluster,
- consolider et développer la promotion de l'offre touristique du territoire,
- définir l'utilisation et la valorisation énergétique de la biomasse,
- reconquérir le marché lyonnais,
- développer les échanges inter-culturels avec des ressortissants étrangers...

Pour plus de renseignements : slandreau@villefranche.cci.fr